

Communiqué de presse du 4 février 2021

## **Inquiétude d'Alliance Enfance : pour le Conseil fédéral, une politique nationale de la petite enfance n'est pas une priorité**

**Pour Alliance Enfance, la réponse du Conseil fédéral au postulat « Stratégie visant à renforcer l'encouragement précoce » n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le rapport publié est une déception. Une fois de plus, l'occasion est manquée de reconnaître à la petite enfance l'importance qu'elle devrait avoir dans la politique fédérale.**

Le Conseil fédéral avait laissé entendre qu'il n'avait nullement l'intention de faire bouger les lignes dans le domaine de l'encouragement précoce. Il le confirme dans le rapport qui vient de paraître. On pouvait se douter que celui-ci se limiterait à un état des lieux assorti de quelques définitions et d'une vue d'ensemble des responsabilités. Ces craintes se sont révélées fondées. On cherche en vain dans ce rapport la « Stratégie nationale visant à renforcer l'encouragement précoce » que demande le postulat.

### **Le Conseil fédéral prié de compléter l'état des lieux par une stratégie**

Alliance Enfance recommande au Parlement de travailler à l'élaboration de mesures concrètes ou d'en charger le Conseil fédéral. Il s'agit de montrer quelles étapes concrètes sont nécessaires pour inscrire la petite enfance dans la législation fédérale, améliorer la coordination des offices fédéraux concernés et intensifier la collaboration entre les différents niveaux de l'État au-delà de ce qui est proposé dans le rapport. Le principe de subsidiarité peut être pleinement respecté, car les conférences intercantionales sont également priées de mieux concerter leur action dans le domaine de la petite enfance. Alliance Enfance continuera à s'engager pour une stratégie nationale en vue de l'encouragement précoce et appelle le Parlement à relayer sa demande dans des interventions à ce sujet. Les efforts entrepris à tous les niveaux peuvent être orchestrés par le biais d'un « dialogue national sur la petite enfance ». Celui-ci devrait intégrer, outre la Confédération, les cantons et les communes, des représentants des milieux économiques et scientifiques et des acteurs du terrain.

### **Une stratégie nationale de l'encouragement est nécessaire**

On sait l'importance cruciale des premières années de vie pour le développement de la personne et son parcours de formation, notamment dans le domaine scolaire. Le Conseil fédéral ne manque pas de le reconnaître dans son rapport. Si notre pays souhaite réellement améliorer le bien-être des enfants qui y vivent et offrir à chacun et chacune des chances égales de succès, il doit se doter d'une stratégie nationale pour renforcer l'encouragement précoce. Cette stratégie permettra d'allouer les ressources de manière ciblée afin de générer des retombées positives à plus d'un titre pour l'économie et la société. C'est dans le domaine de la petite enfance que les actions entreprises pour renforcer l'égalité des chances, augmenter les bénéfiques de l'éducation et mettre en œuvre des mesures de détection précoces déploient un maximum d'efficacité. Le Conseil fédéral émet certes des propositions intéressantes pour améliorer la situation en matière de données, favoriser l'accès à l'offre destinée à la petite enfance et renforcer la coordination entre les offices fédéraux, mais ce n'est de loin pas suffisant.

### Contacts

Conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider, coprésidente d'Alliance Enfance

079 504 20 47, [elisabeth.baume-schneider@parl.ch](mailto:elisabeth.baume-schneider@parl.ch)

Conseiller national Philipp Kutter, coprésident d'Alliance Enfance

078 641 10 31, [philipp.kutter@parl.ch](mailto:philipp.kutter@parl.ch)

### **Alliance Enfance**

Fondée en 2020, Alliance Enfance réunit des représentantes et des représentants de la société civile autour d'un même engagement : le droit de tous les enfants à grandir dans des conditions qui leur permettent de se développer harmonieusement et pleinement. L'association met l'accent sur l'égalité des chances et œuvre au niveau politique pour améliorer le cadre juridique et structurel qui régit le domaine de l'enfance dans toutes les régions de Suisse. Alliance Enfance compte 27 membres collectifs et des membres à titre individuel dans toute la Suisse.